

## Nouvelle campagne d'appel au don de la BnF Participez à la restauration du Cabinet du roi !

Pour sa cinquième campagne d'appel au don, la Bibliothèque nationale de France invite un large public à se mobiliser pour redonner vie à son cœur historique, Richelieu, héritier de la bibliothèque de Charles V.



Salon Louis XV © JC Ballot/BnF

Après le succès de ses précédentes campagnes d'appel au don qui ont permis de lever près de 1,5 M€ depuis 2012 grâce à la générosité du public, la BnF s'engage dans un nouveau projet patrimonial d'envergure. Pour la première fois de son histoire, Richelieu, le berceau historique de la BnF, bénéficie d'un programme de restauration globale. Situé au cœur de Paris, entre Palais Royal, Palais du Louvre et Opéra Garnier, Richelieu est l'un des emblèmes de la capitale et un symbole fort du patrimoine français. L'achèvement de ce projet en 2021 et l'ouverture du site au grand public seront un moment historique.

Une première étape de ce chantier s'est achevée. Les espaces emblématiques du site restent à restaurer, notamment la galerie Mazarine, le salon Louis XV et la salle Ovale, trois lieux d'exception datant des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



Salon Louis XV © JC Ballot/BnF

**Le Cabinet du roi**, ou salon Louis XV, a été aménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle pour accueillir la collection royale des monnaies et médailles, l'une des plus remarquables au monde. Son décor, peint par les trois grands maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle François Boucher, Charles Natoire et Carle Van Loo, et son mobilier constituent un ensemble unique au monde. Les décors peints de ces espaces, réalisés par les plus grands maîtres de leurs temps, souffrent d'encrassement et nécessitent d'importants travaux de nettoyage pour retrouver leur éclat et leurs couleurs originels.

Face à l'urgence patrimoniale et pour sauver ces chefs-d'œuvre en péril, la BnF se mobilise pour fédérer le concours de mécènes et de donateurs aux côtés du soutien de l'Etat. Chaque contribution sera essentielle pour redonner vie aux figures de ce patrimoine national : Clio, la muse de l'Histoire, Polymnie, la Poésie amoureuse, Euterpe, la Musique, Apollon, Mercure et Hercule, protecteurs des muses.



Salon Louis XV © JC Ballot/BnF

La réouverture complète du site permettra aux visiteurs de se promener à travers les cinq siècles d'architecture du lieu, de bénéficier d'une offre culturelle riche et variée, de découvrir les trésors issus des collections de la BnF au sein d'un nouveau musée et d'admirer les décors entièrement restaurés. Le Cabinet du roi deviendra une véritable « period room » et offrira au visiteur une plongée dans un exceptionnel décor baroque.

Pour permettre de restituer toute la beauté d'origine de ce joyau patrimonial et de le rendre accessible au plus grand nombre, la BnF sollicite la générosité de tous afin de réunir 500 000 euros.



Galerie Mazarine © JC Ballot/BnF

## Les appels au don de la BnF

Cet appel au don est le cinquième lancé par la Bibliothèque nationale de France. L'objectif est de réunir 500 000 euros.

Les trois premières campagnes ont permis l'acquisition de trois trésors nationaux : le Livre d'heures de Jeanne de France, le manuscrit royal de François I<sup>er</sup> *Les douze Césars*, le bréviaire de Saint-Louis de Poissy.

En 2016, la BnF a lancé une campagne pour la restauration de la salle Ovale, pour laquelle des adoptions sont toujours possibles (places, villes, colonnes).



Galerie Mazarine © JC Ballot/BnF

## Comment faire un don ?

**En ligne :** paiement sécurisé sur [bnf.fr](http://bnf.fr) / Soutenez Richelieu

**Par chèque :** envoi des dons à l'ordre de *Régie BnF* à :

Bibliothèque nationale de France

Délégation au Mécénat

Quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13

**Renseignements au 01 53 79 48 51 ou sur [richelieu@bnf.fr](mailto:richelieu@bnf.fr)**

## Les avantages fiscaux accordés

En vertu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat :

Les particuliers bénéficient d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de la valeur du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants. Les entreprises mécènes peuvent bénéficier de contreparties pouvant aller jusqu'à 25% du montant de leur don.



Salon Louis XV © JC Ballot/BnF

*France Loisirs, partenaire des appels au don de la BnF pour la quatrième année, a pour mission d'apporter le livre et la culture partout en France depuis sa création en 1970.*

## Contacts presse

**Claudine Hermabessière**, chef du service de presse et des partenariats médias

01 53 79 41 18 - 06 82 56 66 17 - [claudine.hermabessiere@bnf.fr](mailto:claudine.hermabessiere@bnf.fr)

**Hélène Crenon**, chargée de communication presse

01 53 79 46 76 - [helene.crenon@bnf.fr](mailto:helene.crenon@bnf.fr)